



## EN 2025-26, UNE BOURSE D'ÉCOLAGE POUR LES FAMILLES

*Une éducation choisie pour toutes les familles*

Dans son engagement pour la **diversité éducative**, sans distinction entre les approches pédagogiques, le fonds de dotation **Éducatons Plurielles** agit en faveur de la **mixité sociale** en proposant des caisses de solidarité aux écoles.

L'école **Steiner-Waldorf de Lyon** a choisi de s'associer à cette initiative pour permettre aux familles de bénéficier d'une aide financière via une **caisse de solidarité dédiée**. Cette caisse peut couvrir **partiellement ou totalement** les frais d'écolage pour les familles éligibles.

---

### Conditions d'éligibilité :

- Revenus annuels inférieurs à **38 000 €**
- Dossier d'inscription complet remis à l'école
- Dernier avis d'imposition des deux parents (ou justificatifs des revenus du foyer)
- Fiche de renseignements **Éducatons Plurielles** remplie
- Lettre de motivation complète expliquant la situation familiale justifiant la demande

---

La demande peut être faite à tout moment, en cours d'année par exemple si vous rencontrez des difficultés.

*Le versement par Éducatons Plurielles est acquis à l'école à la date d'encaissement.  
Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé de l'enfant.*

### Pour déposer une demande :

Contactez Zina, gestionnaire Familles : [gestionnairefamilles@ecole-steiner-lyon.org](mailto:gestionnairefamilles@ecole-steiner-lyon.org)



## 🤝 APPEL AUX DONATEURS 🤝

Le fonds de dotation Éducatons Plurielles accompagne les projets d'intérêt général en facilitant le financement grâce aux avantages fiscaux dont bénéficient les mécènes. Il met aussi à disposition des outils et expertises juridiques pour soutenir les écoles engagées dans des pédagogies alternatives.

Sa mission : permettre aux familles les plus modestes d'accéder à une éducation différente et choisie.

L'école Steiner-Waldorf de Lyon s'est engagée avec Éducatons Plurielles en signant une convention de partenariat. Cela permet de financer tout ou partie de l'écolage en lieu et place de la famille demandeuse via une **caisse de solidarité**.

Exemple:

---

### 💖 Pour effectuer un don : **(en construction)**

Rendez-vous sur : [educationsplurielles.fr](http://educationsplurielles.fr) > Caisse de solidarité  
Choisir la caisse de solidarité de l'école de Lyon  
Indiquez le montant du don

---

À savoir :

- ✓ Le don doit être désintéressé (aucune contrepartie ne peut être attendue)
- ✓ Ne pas mentionner le nom d'un enfant
- ✓ Le don est éligible à une réduction d'impôt de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable)

**L'école encourage les dons avant la rentrée** afin de permettre à la commission en charge des écolages de redistribuer les aides aux familles ayant fait une demande.

*Merci d'avance pour votre générosité et votre engagement pour une éducation choisie et solidaire !*